

Céramique

Lancement de travaux collectifs sur une filière de réemploi et recyclage en France

Ecomaison, Ecominéro, Citeo et Leko fédèrent les acteurs de la céramique pour expérimenter des solutions de réemploi et collecte en vue de recyclage.

La céramique est un matériau utilisé par de nombreux secteurs et représente 5 milliards d'euros de chiffre d'affaires en France. Les segments principaux de l'Industrie céramique sont les carrelages et sanitaires, l'ameublement, les arts de la table et la décoration, les produits du jardin et les emballages.

Sous la coordination d'Ecomaison, les quatre éco-organismes – Citeo, Ecomaison, Ecominéro et Leko - présents sur ces secteurs et en charge des filières de réemploi et de recyclage de ces produits ont pris l'initiative de s'associer en fédérant les fédérations professionnelles concernées : la Confédération des Industries Céramiques en France (CICF), Les Entreprises Françaises de Charcuterie Traiteur (FICT), la Fédération des Magasins de Bricolage et de l'Aménagement de la Maison (FMB), les Jardineries et Animaleries de France, Pact Alim (Pme et ETI françaises de l'alimentation).

Les éco-organismes mettent leur savoir-faire et compétences en commun pour expérimenter une collecte séparée du matériau céramique et rechercher des débouchés innovants pour son réemploi ou son recyclage.

Les éco-organismes et fédérations sollicitent dans un premier temps 3 collectivités locales pour mettre en place une collecte séparée expérimentale en déchèteries publiques qui se déroule d'octobre 2024 à juin 2025. L'objectif est de quantifier et tracer ces gisements et déterminer les meilleures solutions de recyclage pour les objets en céramique, tout en créant des synergies avec les filières de recyclage existantes (pour les matériaux inertes).

Des contenants de collecte en passant par les consignes de tri pour les particuliers jusqu'aux moyens logistiques, l'objectif est de quantifier les volumes et cerner le potentiel de recyclage.

En parallèle de la collecte en déchèteries publiques, une communication sur la collecte en points de vente et en ressourceries sera réalisée sur les territoires d'expérimentation afin d'avoir une vision complète des moyens de collecte à déployer pour développer le réemploi de ce matériau, notamment les pots horticoles céramiques des jardineries.

L'ambition majeure des travaux en cours est de transformer les déchets céramiques en ressources à forte valeur ajoutée et diversifier les usages de la céramique recyclée, tels que la transformation en poudres à forte charge minérale utiles à différents secteurs d'activité.

Les éco-organismes partenaires :



Les fédérations professionnelles partenaires :



A propos

Ecomaison est l'éco-organisme agréé par l'Etat pour gérer le tri, la collecte, le réemploi et le recyclage des objets et matériaux de la maison : mobilier, literie, textiles de décoration, produits et matériaux de construction du bâtiment, articles de bricolage et de jardin, jouets.

En 2023, Ecomaison a collecté 1,6 million de tonnes d'objets et matériaux de la maison et du bâtiment, recyclées à 97% (réemploi, recyclage, valorisation énergétique). Avant sa création 55% des meubles étaient enfouis, les progrès et les innovations d'Ecomaison font de l'éco-organisme un acteur de référence dans l'Économie Circulaire.

Ecomaison est l'éco-organisme de la maison : ecomaison.com



Contact presse

Agence CIA

Mélissa Bire - 06 50 02 16 38 – mbire@agence-cia.com